

que la malchance s'en mêle. A vrai dire, le gouvernement se montre sans pitié envers les pays.

**M. Woolliams:** Envers les pauvres.

• (4.10 p.m.)

**L'hon. M. Stanfield:** Ils s'opposent certainement à une telle initiative. Cependant, à mon avis, nous devons aux personnes âgées de notre pays non seulement de la reconnaissance, mais la justice. Ils ont tout particulièrement droit à la sollicitude du gouvernement car être vieux dans un pays si consciemment jeune est pénible. Déjà, souvent à juste titre, les gouvernements ont bouleversé des traditions qui faisaient partie de la vie des Canadiens âgés: l'urbanisation a transformé leurs paysages, la radio, la télévision et d'autres influences ont modifié leur conception des normes. Bien des choses qui se sont passées depuis quelques décennies au Canada ont en réalité désavantagé les vieux. La vie, dans ce pays qu'ils ont créé, leur est plus difficile qu'elle ne l'était à leurs parents ou à leurs grands-parents. Ayant construit le Canada dans leur jeunesse, ils ont droit maintenant à la pension de retraite. Ces personnes sont les victimes psychologiques du changement. Au lieu d'ajouter à leur gêne en en faisant les victimes économiques d'une politique délibérée du gouvernement, celui-ci devrait faire l'impossible pour prouver aux citoyens âgés que le Canada est aussi leur pays, que nous leur sommes reconnaissants de leurs services et que nous sommes résolus à les voir passer leurs dernières années aussi décemment et confortablement que possible. J'exhorte donc le gouvernement...

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

**Des voix:** Continuez.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. M. Stanfield:** J'allais justement terminer ma dernière phrase, monsieur l'Orateur. J'exhorte le gouvernement à étudier sérieusement le contenu de cette résolution et les recommandations qu'elle contient, c'est-à-dire qu'on prenne des mesures pour aider sur le plan pécuniaire les personnes âgées et les anciens combattants afin que nous puissions estimer être à peu près justes envers eux.

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, la motion présentement à l'étude a trait à une question des plus urgente, puisque, au moins depuis 1962, nous entendons des députés recommander l'adoption de mesures semblables à celles qui sont suggérées dans cette motion qui se lit ainsi:

Que cette Chambre s'adresse au gouvernement pour qu'il étudie l'opportunité d'une augmentation immédiate et substantielle du montant de base de la pension de la sécurité de la vieillesse et des pensions et allocations aux anciens combattants; cette Chambre, en outre, demande instamment que d'autres mesures soient prises en vue d'améliorer le niveau de vie de tous nos citoyens âgés et à la retraite.

Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours, je rencontrais des employés retraités du Canadien National, dont un qui touche une pension de \$28 par mois. Cela est tellement ridicule que je lui ai même conseillé de retourner son chèque, car cela ne valait pas la peine d'encaisser un chèque de pension de \$27 ou \$28, après avoir travaillé 30 ou 35 ans au service du Canadien National.

Au sujet de la sécurité sociale, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) disait qu'on est sur le point de présenter le Livre blanc, comme on l'a annoncé lors de l'ouverture de la session. Plusieurs en ont parlé l'an dernier et il y a deux ans, et, dans l'entre-temps, nos pensionnés continuent de végéter et de vivre dans la misère.

Comme le disait tantôt le chef de l'opposition (M. Stanfield), en parlant des anciens combattants, ce sont précisément eux qui, de 1939 à 1945, étaient outre-mer, prêts à verser leur sang pour la patrie, la civilisation et la chrétienté.

A ce moment-là, M. Ralston, ministre de la Défense nationale, allait visiter nos anciens combattants en Europe. Le très honorable Mackenzie King, premier ministre, et le très honorable Ernest Lapointe, premier ministre suppléant, disaient à nos soldats: Combattez avec bravoure. Lorsqu'il vous sera donné de revenir au Canada, jamais plus vous ne connaîtrez la misère, les crises économiques et l'insécurité.

On a stimulé les jeunes de cette époque pendant les quatre ou cinq années de guerre, en leur mentant effrontément au nez, puisque, aujourd'hui, on verse aux anciens combattants mariés \$245 par mois et aux célibataires, \$145. A mon avis, ces allocations sont insuffisantes et il est scandaleux de traiter ainsi les anciens combattants canadiens.

Si, demain, une guerre éclatait, on ferait encore les mêmes promesses aux nouveaux soldats en leur disant: Quand le conflit sera terminé, vous ne serez plus dans l'insécurité.